

Rocher de Manettaz 1080 m.



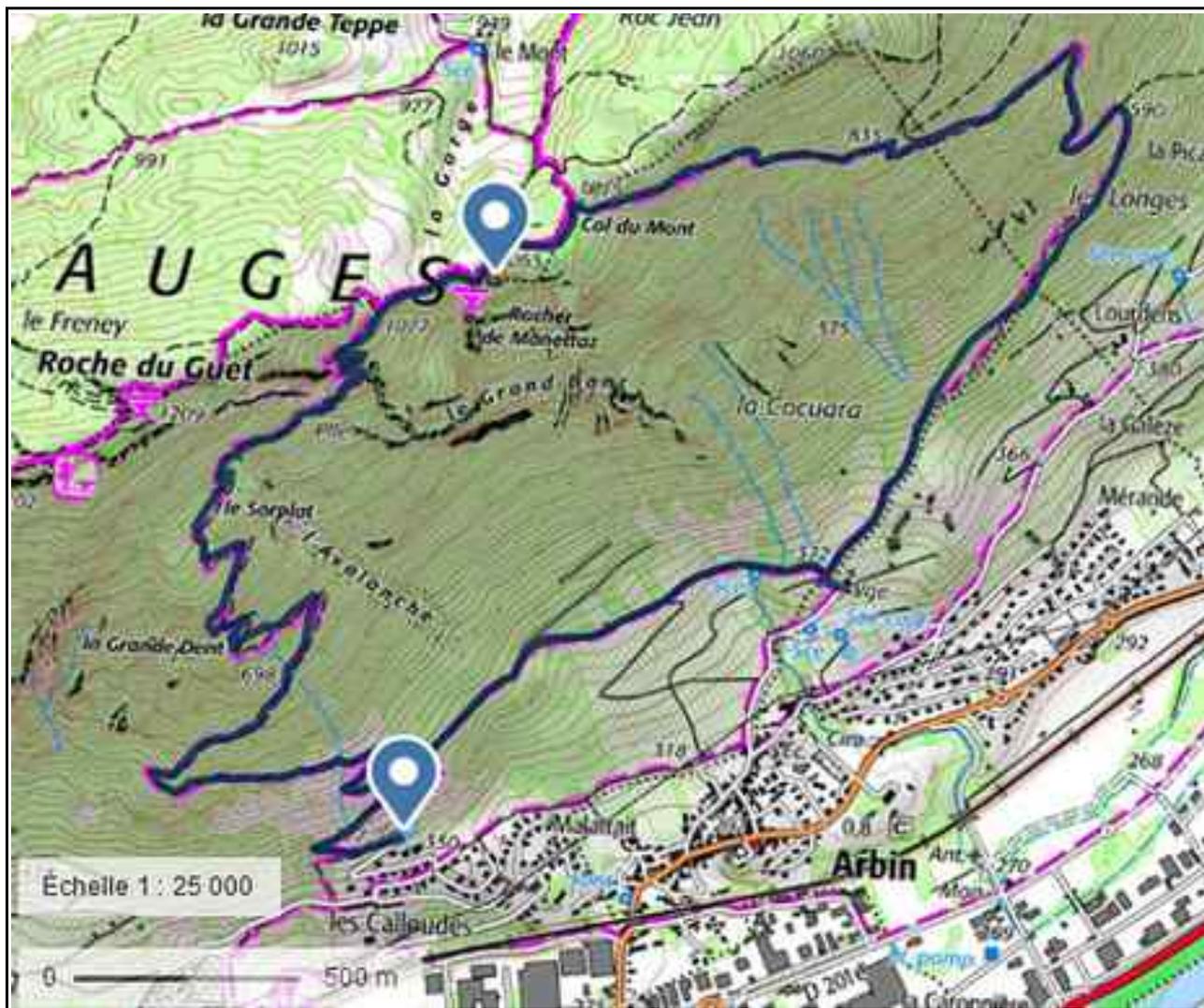
Vue du départ.

MASSIF : Bauges CARTE : IGN 3432 OT

ITINERAIRE : De Chambéry, se rendre à Montmélian, par la D 1006. En y arrivant prendre la direction du centre ville et au quatrième rond point prendre la direction du cimetière parc. Le longer puis dans le hameau des Calloudes monter et se garer près du captage d'eau des Calloudes à 370 m, c'est la fin de la route.

Continuer sur la large piste, on trouve rapidement un balisage jaune, et après un lacet un panneau nous indique Gros Mollard et col du Mont. On quitte la piste, par laquelle on va revenir, pour un bon sentier, balisé en jaune, nous offrant une magnifique vue sur la vallée de l'Isère, ainsi que sur les massifs environnants. La montée est très agréable, très dégagée au début puis en sous bois à partir d'environ 750 m. Vers 970 m on entame une descente d'une cinquantaine de mètres, on traverse une petite passerelle en bois, avant de remonter pour arriver rapidement à une bifurcation où l'on prend vers la droite. On est près des alpages qui dominent le village de la Thuile. On continue sur ce genre de crête, ou une petite variante nous permet d'accéder au belvédère de Manettaz. En continuant on arrive rapidement au col du Mont à 1015 m. On laisse le GR qui descend sur la Thuile pour suivre la panneau indiquant Arbin et Montmélian. Descente très agréable qui nous amène dans les vignobles dominant Montmélian, pour passer à côté d'un petit belvédère avec une vierge. De là prendre la piste vers le haut, on passe à côté d'une croix métallique puis après une petite montée on entame la descente qui nous ramène au point de départ.

Rocher de Manettaz 1080 m.



Itinéraire 9 km, 810 m de dénivelé positif.



Avril 2022